

A Boiry-Becquerelle, le maire envisage d'abattre la nef de l'église Derniers jours d'une église

Fermée depuis cinq ans, l'édifice religieux menace de s'écrouler. Faute de financement, la municipalité pense à une solution de substitution.

Une église, un cimetière, un château ou des souterrains : les communes rurales recèlent bien des trésors. Chacun s'accorde à dire qu'il faut préserver ce patrimoine, objet de fierté locale mais aussi d'identité.

Mais quand un village de moins de 500 habitants se retrouve seul pour rénover un édifice croulant, difficile d'entreprendre des travaux de réhabilitation.

Certains s'en sortent, si le monument présente un intérêt historique et séduit les financeurs voire les mécènes locaux. Les communes doivent alors se lancer dans la chasse aux subventions auprès des intercommunalités, conseils général et régional ou monuments historiques. Avec plus ou moins de chance. D'autres, comme c'est le cas pour le maire de Boiry-Becquerelle, sont obligés d'opter pour des solutions radicales : la démolition.

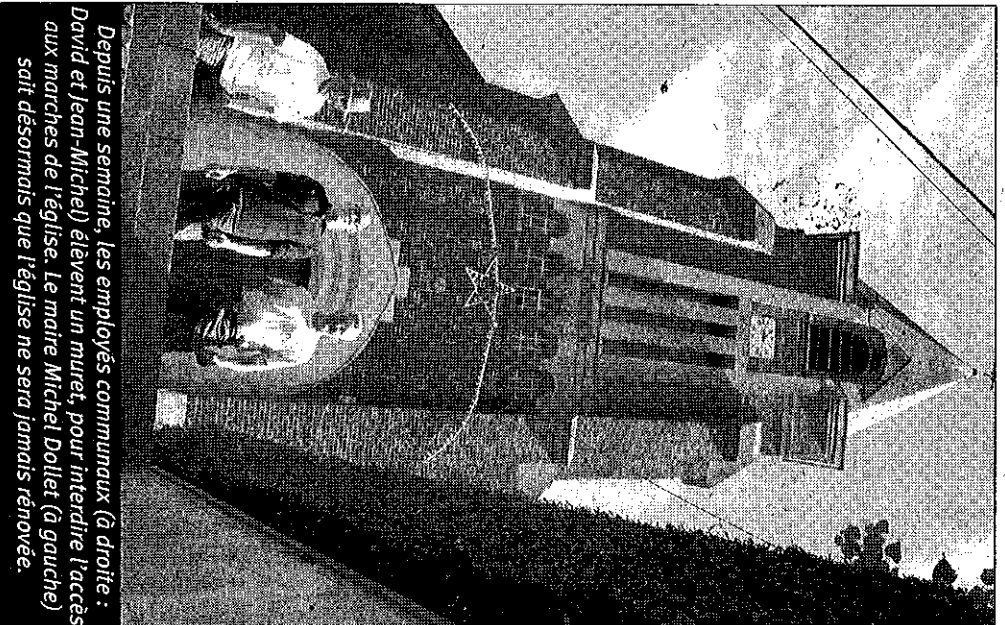
La démolition. La municipalité en est arrivée à cette conclusion extrême.

L'église de Boiry-Becquerelle vit-elle ses derniers instants ? « Nous avons dû réorienter le dossier », affirme le maire Michel Dollet, dans l'impasse. « D'une étude de restauration, nous évoluons vers une solution de substitution à l'édifice. Pas d'intérêt historique, ni architectural : l'église de Boiry-Becquerelle, au sud d'Arras, n'attire pas la curiosité des défenseurs du patrimoine. Aucun classement à en attendre ; le maire a dû trancher. Avant tout, il pense à la sécurité : « J'aurais cas d'effondrement ! » Car l'édifice n'est pas simplement vétuste. La nef menace de s'écrouler.

Des malfaçons dès la construction

En succédant à François Alart en 2008, Michel Dollet savait que l'église serait le gros dossier de sa mandature. Déjà, à la demande de l'ancien maire, l'architecte Vincent Brunel le avait livré une étude. En 2007, le coût des travaux pour une rénovation était estimé à 1,2 million d'euros, hors taxe. Double problème : un manque de financement évident et un chantier qui ne traiterait le mal qu'en surface.

Il ne suffirait pas de rénover la maçonnerie et les charpentes pour sécuriser l'église. « Ce n'est que la partie visible », reprend le maire, qui pointe du doigt les nombreuses fissures, à l'extérieur et intérieur de la ba-



Depuis une semaine, les employés communaux (à droite : David et Jean-Michel) élèvent un muret, pour interdire l'accès aux marches de l'église. Le maire Michel Dollet (à gauche) sait désormais que l'église ne sera jamais rénovée.

« Il y a aussi un effet d'affaissement, lié à un sous-sol instable. »

Située en face de l'école et de la mairie, l'église semble être construite sur une butte naturelle. Il n'en est rien. Fin de la Première Guerre mondiale, l'ancien lieu de culte est rasé. En 1928, des travaux de re-

construction sont entrepris, sur un terrain au cœur du village.

« C'était une zone marécageuse. On y avait mis du ramblain, ajoute Michel Dollet, qui, documents à l'appui, constate des malfaçons dès le début de la construction.

« Les travaux ont été interrompus, suite à la défaillance

d'une entreprise. Les fondations sont restées longtemps béantes. Les eaux pluviales se sont infiltrées. Malgré les avis et de l'échafaudage, qui avait alerté sur la fragilité du sol, le chantier a repris. » L'église a été achevée en 1931. Dans ses années 50, elle montrait ses premiers signes de faiblesse : des fissures dans les murs. Puis ce sont les désordres au niveau de la charpente (vermine, déformation...) et de l'échafaudage. En 2006, l'accès est interdit au public.

Des travaux estimés à 1,2 million d'euros

Bien sûr, avant de conclure à une issue radicale, Michel Dollet a voulu sauver les murs. « En 2008-2009, j'ai pris contact avec le Conseil général, les bâtiments et la Fondation de France. Je me suis renseigné auprès de tous ceux qui pouvaient m'apporter une aide à la restauration. » Résultat : au mieux, le maire pourrait espérer une subvention totale de 95 000 euros. On est loin des quelque 1,2 million d'euros ! Et la prise en charge d'un tel chantier est tout simplement inenvisageable pour une commune au budget annuel de 150 000 euros, pour 420 habitants.

« Je me retrouve donc seul avec cette église », poursuit le maire, inquiet pour la sécurité des habitants. Notamment, des enfants, qui viennent régulièrement jouer sur les marches de l'église. « En plus, c'est un endroit dangereux, au bord de la D35, qui reçoit un trafic dense à la saison des Pèlerins. »

Pour autant, Michel Dollet n'imaginer pas faire table rase de ce monument. Son idée ? Préserver le clocher, qui ne présente pas de défaillance. « En conseil municipal, nous nous sommes prononcés en faveur de l'abandon de la restauration, tout en essayant de garder quelques vestiges significatifs de l'histoire locale. »

Un espace multifonctionnel

Le maire de Boiry-Becquerelle réfléchit à une solution idéale : abattre 367m² de surface (la nef et le choeur), stabiliser le sol, et réaliser un espace multifonctionnel. « C'est une grosse ambition, il n'y a rien de tel à au moins 35 km à la ronde ! Ce pourrait être un espace accueillant tous les cultes, toutes manifestations culturelles, sportives ou autres. On pourrait même imaginer un marché couvert ! » Michel Dollet s'est tourné vers le Conseil en Architecture urbaine et environnement (CAUE) pour réfléchir à ce projet, qui s'intégrerait au cœur du village. Le résultat de l'étude est attendu pour le premier semestre 2011.

D'ici là, les habitants peuvent commencer à se faire à l'idée... Déjà, à la rentrée, le monument aura changé d'aspect. Finalement, la montée les marches ; l'accès sera condamné. Deux employés communaux sont déjà truelles à la main, pour élever un muret en briques. « A la place des marches, il y aura un petit jardin fleur ! »

Cécile Vizio